



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITÉ

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 136/2026

A L'ENTREPRISE GENERALE MALTA FORREST S.A.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 003/GOUV/P.LBA/2025, conclu avec la Province du Lualaba, pour un montant total hors taxe dollars américains cinq millions neuf cent seize mille deux cent nonante-quatre, trente-sept centimes (USD 5 916 294,37) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quarante-et-un mille quatre cent quatorze, six centimes (USD 41 414,06), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 22/06/2026

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBA MDAVI
Directeur Général

0000136